

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – 83 170 BRIGNOLES
- Tél. : 04.94.86.22.17 - Fax : 04.94.59.16.93 - Email : achats.publics@brignoles.fr

Objet du marché :

ETUDES GEOTECHNIQUES EN 2 LOTS.

Type de marché :

Marché public de prestations de services.

Mode de passation :

Marchés à procédure adaptée conclu suivant les dispositions de l'article 27 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Caractéristiques du marché :

Réalisation d'une étude géotechnique G1 et G2 en 2 lots définis comme suit :

-Lot n°1 : Chemin du Pin pour la réalisation d'un ouvrage de franchissement d'un ruisseau et la réalisation d'un mur de soutènement pour la requalification de la voirie.

Cette étude a pour objectif d'une part, la reconnaissance du sol existant au droit de l'ouvrage projeté et d'autre part, en fonction de ces résultats, la vérification de la compatibilité du projet à mettre en œuvre.

-Lot n°2 : École Simone Veil dans le cadre de l'extension de l'école

Cette étude a pour objectif d'une part, la reconnaissance du sol existant au droit de la future construction et d'autre part, en fonction de ces résultats, la définition d'un principe de fondation à mettre en œuvre.

Les prestations s'exécuteront pour le lot n°2 à l'école « Simone Veil » située Avenue Maréchal Foch à 83 170 Brignoles.

Visite du (des) site(s) ou des locaux facultative :

La visite sur sites n'est pas obligatoire mais conseillée.

Pour le lot n° 1 : Les lieux d'exécution des prestations sont libres d'accès. Les candidats peuvent donc s'y rendre par leurs propres moyens afin de prendre connaissance des lieux et des contraintes liées aux prestations.

Pour le lot n° 2 : Les lieux d'exécution des prestations n'étant pas libres d'accès, les candidats qui désireraient visiter les lieux devront prendre contact avec la Direction Etudes et Travaux au 04.94.86.22.44 - Email : bureau.etudes@brignoles.fr (Il ne sera pas établi de certificat de visite).

Code NUTS : FR825

Code CPV : 45111250-5 (Travaux d'étude géotechnique) – 71332000-4 (Services d'ingénierie géotechniques).

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires (souhaités).

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le mardi 19 juin 2018 à 16 heures.

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure Marché Public Simplifié (M.P.S.) :

«Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation MPS et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

Candidature de votre entreprise, hors procédure M.P.S :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles 44 et 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R38271>),

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en groupement; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2).
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics (si imprimé Cerfa DC1 n'est pas produit).
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

N.B : Conformément à l'article 53 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des prestations : 60 % - Valeur technique : 40 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement par retrait sur place ou demande écrite par courrier postal, fax ou mail (Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique – coordonnées indiquées ci-dessus). Le dossier peut être consulté et téléchargé sur le site :

www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

L'enveloppe extérieure portera la mention « Offre pour : ETUDES GEOTECHNIQUES EN 2 LOTS – Lot n°..... - NE PAS OUVRIR » et le cachet de l'entreprise. Les offres seront remises en Mairie de Brignoles – Direction de la Commande Publique contre récépissé ou transmises en recommandé et reçues avant la date et l'heure limites indiquées ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique est autorisée sur le site : www.marches-securises.fr

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique :

Mairie de Brignoles – Direction Etudes et Travaux – Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville – 9 place Carami – 83 170 Brignoles - Pour le lot n°1 : Affaire suivie par M. MILESI Yves – Chargé d'opération voirie - Tél. : 04.94.86.22.44 - Email : bureau.etudes@brignoles.fr

Pour le lot n°2 : Affaire suivie par M. GRANDET Laurent – Directeur Etudes Travaux et Grands Projets - Tél. : 04.94.86.16.06 ou 04.94.86.22.44 - Email : bureau.etudes@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : Le 04 juin 2018